VOL. X. MANITOBA. No. 49

L'Université Laval.

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 5 MAI 1881

E. LEMIRE,

Rue Notre-Dame, WINNIPEG

Informe respectueusement le public de Winnipeg et des environs qu'il est maintenant en état de fabriquer et réparer toute sorte d'instruments aratoires, voitures, wagons, charrettes, etc.

Aussi il fera sur commande des herses, jougs à boeufs, chaloupes, bacs et bateaux, le tout des mieux finis et exécuté par des hommes compétents.

Ferrage des chevaux, ouvrage de forge et toutes sortes de réparations promptement et fidèlement exécutées.

Toutes commandes laissées à la boite 17, bureau de poste, St Boniface, recevront une immédiate attention.

LE

Cathologue Illustre de Vick

Pour 1881, 120 pages, 600 gravures, 1 gravure en couleur avec la description des plus belles fleurs et plantes et la manière de les cultiver. Prix 10 centins.

VICK'S FLOWER AND VEGETABLE GARDEN 175 pages, 6 gravures en couleur, 500 gravures, 50 centins broché, relié en toile $1.00, en anglais et en allemand.

VICK'S ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE 32 pages, 1 gravure en couleur à chaque numéro et plusieurs autres gravures. Prix pour un an $1.25; 5 copies pour $5.00. 1 copie comme échantillon 10 centins ou 3 copies pour 25 centins. Adresse:

JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

10 février 1881.

AVIS PUBLIC.

Les personnes qui ont pris des contrats pour fournir le gouvernement de traverses (ties) sur la section 14 C. F. P. sont requises de s'adresser au bureau de l'Agence à Winnipeg, afin de s'assurer d'un endroit propice pour la coupe des dites traverses.

On peut avoir des informations de l'Inspecteur sur la section 14.

JAS. ANDERSON,
Agent des T. B. C
Winnipeg.

17m-8f-81

Les Immigrants arrivant à Winnipeg et qui auraient besoin des Guides pour les Terres de la Puissance devront s'adresser au bureau de l'Agent d'Immigration de la Puissance.

W. HESPELER,
Agent d'Immigration.

Avril 7, 1881.

M. E. ROY,

EPICIER,

VIS-A-VIS DU MAGASIN DE

STOBART, EDEN & Cie,

GRANDE RUE, WINNIPEG.

M. E. ROY informe ses nombreuses pratiques et tout le public, qu'il tient un magasin d'Epiceries de première classe. Aussi des liqueurs choisies qu'il vendra à des prix qui defient toute compétition.

Pour le Carême:—Plusieurs espèces de poissons frais et salé venant de la Province de Quebec.

N'oubliez pas d'aller visiter son magnifique magasin, porte voisine de la Banque Impérial.

M. E. ROY.

m-5m-8

STOBART, EDEN ET CIE.

Fetes de Noel et du Jour de l'An!

Mouchoirs en dentelle / do brodés / do de Paris

Mouchoirs en soie / do en toile / do piqués en surjet.

Chatelaines Françaises, Boites de fantaisie,
Porte-Jupes, en argent,
Ceintures avec bourse,
Capelines Françaises, brodées,
Patrons de Pantoufles,
Articles de Toilette.

Châles et Nuages en dentelle et au crochet, Laine de fantaisie, Bas en Soie, en Cashmere et en Mérinos.

Un lot d'Articles en Dentelle et Fichus Francais.

Toujours en mains— Un assortiment de

Fil a Coudre de Clark, M. E. Q.

STOBART, EDEN & CIE.

Vulcan Iron Works,

MAPLE STREET, POINTE DOUGLASS,

A l'Est de la Grande Rue,

WINNIPEG.

J'ai l'honneur d'annoncer au Public que mes Fabriques sont Maintenant pretes, et que je suis preparé a fabriquer toutes sortes d'ouvrages en Fer, Acier, Cuivre, aussi

Fonte de toutes espèces,
Ouvrages de forge de toutes sortes,
Engin, Chaudiere et autres Machineries,
Boulons de toute grandeur,
Posage de Tubes,
Réparations de Moulins, Etc., Etc.

L'ouvrage est fait par des machineries neuves des dernières et meilleures patentes.

Les boutiques sont parfaitement équipées. les employés sont des ouvriers de première classe, et satisfaction sera donnée dans n'importe quel ouvrage entrepris.

F. H. BRYDGES.

M24-m

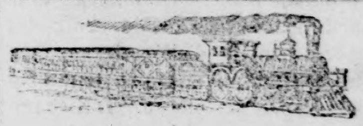

Ch min de fer Pacifique Canadien.

LE ET APRES

Mercredi 1 Decembre 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT:

L'Express laissera Selkirk tous les jours, excepté les dimanches, à 7.00 am, Winnipeg 8.15, la Jonction de St. Boniface 8.45, Niverville 9.30, Otterburne 9.50, Dominion City, 10.55, Emerson, 11.05 a.m. Arrive à St. Vincent, 12.00.

RETOUR.

Laisse St. Vincent, 5.00 p.m, Emerson, 5.49, Dominion City, 6.00, Otterburne, 6.50, Niverville, 7.10, la Jonction de St. Boniface, 8.00, Winnipeg, 8.35. Arrive à Selkirk, 10.00 p.m.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg pour Keewatin et les points intermédiaires à 7.30 a.m. chaque mercredi et samedi, arrivant à Keewatin à 7.00 p.m. le même jour.

RETOUR

Laisse Keewatin chaque Jeudi et Lundi matin à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m. le même jour.

DIVISION OUEST.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg tous les jours, excepté les dimanches à 8.00 a.m., Stoney Mountain, 8.40, Stonewall, 9.00, Meadow Lea, 10.20, Poplar Heights, 10.25, Ossowa, 11.00, High Bluff, 12.25, arrivant au Portage la Prairie à 1.00 p.m.

RETOUR

Laisse le Portage la Prairie à 2.30 p.m. High Bluff, 3.05, Ossowa, 4.30, Poplar Heights, 4.55, Meadow Lea, 5.10, Stonewall, 6.30, Stoney Mountain, 6.50, arrivant à Winnipeg à 7.30 le même jour.

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. La connection se fait avec les convois du chemin de fer St. Paul, Minneapolis et Manitoba.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 10 Mars 1881.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux: Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé ou l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont éte bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité etonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison les maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le treuve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine session de la Legislature de la Province de Manitoba, pour un acte autorisant la "Compagnie du Chemim de Fer de Colonisation Sud Est de Manitoba" de construire des Embranchements de chemin de fer sur differents points de la ligne principale du dit chemin et à d'autres endroits dans aucunes des municipalités se trouvant à où près de la ligne principale, comme il peut être approuvé par le Conseil Municipal ou les Conseils Municipaux des susdites municipalites où ses differents embranchements seront construits.

JOSEPH RYAN
Solliciteur pour les Requérants.

Winnipeg, 10 mars. 3-f.

LE "METIS."

Jeudi, 5 Mai 1881.

Societe St. Jean-Baptiste.

Un bon mouvement se fait dans la paroisse de St. Jean-Baptiste; une société vient de s'y fonder, nationale dans son caractère, tempérance de tempérance et de secours mutuel dans son but. Nous félicitons nos amis de cette belle initiative, et nous espérons que l'œuvre se répètera de paroisse en paroisse jusqu'à ce qu'elle s'étende à tous les groupes canadiens de cette province et du Nord-Ouest.

La Société s'est formée sous le patronage de St. Jean-Baptiste, et le 24 juin sera la date de la célébration de sa fête.

Nous avons à St. Boniface une société St. Jean-Baptiste, association purement et exclusivement nationale et dont tous les canadiens font partie moyennant un léger honoraire dentrée. Ce corps a fait un grand bien depuis son organisation; çà été le point de ralliement et le moyen d'union de tous les canadiens et autres d'origine et de la langue françaises. Nos f es du 24 juin ont été splendides; nous n'avons cessé de nous affirmer devant les autres sociétés nationa , et les résultats de notre attitude unie, ferme, courageuse, peuvent aujourd'hui se toucher du doigt. Nous avons compté dans le cours des onze dernières années, et aussi les autres ont compté avec nous.

Notr société S Jean-Baptiste fondée à St. Boniface dés 1871 s'est greffée sur l'idéereligieuse: un canadien qui se fait protestant cesse d'être cadadien. C'est un rénégat, un traitre dont nulle société St. Jean Baptiste voudrait parmi ses membres. Canadien-français et catholique sont devenus historiquement deux synonimes.

L'association qui vient de se fonder à St Jean-Baptiste, en ambrassant ta tempérance et la mutualité de secours, ne s'éloigne pas de celle de St. Bon face qui comprend ces deuxobjets e quelques autres. Ce sont deux sœurs que la différence d'âge seule sépare et distingue.

Nous invitons les canadiens de St. Léon, de St. Agathe, de West Lynne, de St. Norbert, de St. Pierre. de Ste. Anne, de Lorette, des paroisses de l'Assiniboine à suivre un si be exem e

La société doit faire imprimer sous peu la Co s tu o et es règlements et sera heureuse, par l'entremise de M. le c ré de St Jean Baptiste ou de son digne président M. J. B. Fillion. de pr er le secours de ses conseils et de ses lumières à tous ceux quivoudraient marcher sur ses traces.

Il y a eu à l'occasion de la fête de St. Alexandre, patron de Mgr. l'Archevêque de St. Boniface, une séance très-intéress nte lundi soir au collége. La salle était trop petite pour le public et fait désirer le nouveau collége. La partie de beaucoup la plus attrayante et la plus belle de cette séance a été remplie par les académiciens auxquels nous offrons nos sincères félicitations. MM. Albert Bétournay, Napoléon Betournay, Haverty et Hébert ont très bien fait, et leurs travaux indiquent le sérieux et l'excellence de l'enseignement.

Mgr Taché avait à ses côtés les RR. PP Maisonneuve et Lacombe. M le Directeur du Collége, Messires Fillion et Cherrier, et les Hons. MM Girard, Dubuc, Royal, LaRivière &c.

La séance donnée hier après-midi au couvent à la même occasion a été non moins attrayante, quoique dans un autre genre, ni moins patronée par le public. Un clergé nombreux entourait le bien aimé Prélat.

La scène offrait le plus charmant coup d'œil de verdures de fleurs et de tentures, et fesait vraiment honneur au goût délicat et fin des dévouées religieuses de la maison. Toutes les jeunes filles étaient vêtues de blanc. Le langage et le maintien des élèves, le choix des pièces remplies d'allégories touchantes, le chant, la musique, tout a été très-bien. Malelle J. D'Eschambault a couronné le tout par une très-belle adresse à Sa Grâce Mgr. Taché.

Nous devons dire que les élèves au début de la séance avaient offert un superbe fauteuil à Mgr. l'Archevêque.

LEGISLATURE DE MANITOBA.

Lundi, 2 Mai

La Chambre s'est réunie aujourd'hui à 3 heures, suivant la motion d'ajournement du 4 Mars dernier.

Il y avait à peine le nombre suffisant de députés pour le quorum; étaient présents MM. Norquay, Girard, Goulet, Walker, Brown, Bcland, Taillefer LaRivière, Murray, Kittson, Hay, McMillan, Ross et Smith. L'Orateur était à son poste.

Les huit comités permanents sont organisés.

L'Hon. M. Norquay communique à la chambre une copie authentique du bill d'extension territoriale de Manitoba, passé par le parlement Canadien.

M. le Procureur-Général introduit les bills suivants: Acte pour la mise en force des Statuts Refondûs de Mani ba: acte touchant les termes de la Cour du Banc de la Reine en Equité; acte touchant les octroies en éviction.

L'Hon. M. Norquay: acte pour diviser le territoire annexé en division électorale; acte pour la représentation du nouveau territoire dans la Législat

M. LaRivière: acte pour amender l'acte touchant l'étection des membres de la Législature; acte pour encourager l'introduction des manufactures dans la Province, acte pour autoriser les conseils municipaux à aider les sociétés agricoles et ind trielles; acte pour la protection des ex ons publiques des sociétés d'agriculture, d'horticulture et d'industrie; acte touchant l'indemnité à payer aux familles des personnes tués par accident; acte pour la préparation des listes électorales.

L'Hon. M. Norquay annonce qu'il sera prêt sous peu de jours à mettre le rapport de sa mission à Ottawa touchant l'extention territoriale de Manitoba devant la chambre; et la séance s'ajourne.

—

Mardi, 3 Mai.

La séance s'ouvre à trois heures; presque tous les députés sont présents.

M. Hay s'informe si les 20.000 piastres votées en 1880 pour aider les municipal tés, sont toutes dépensées. L'Hon. M. Norquay lui répond qu'il reste encore une balance de $2,551.27.

M. Hay s'informe également si le Gouvernement va drainer St. Andrew, etc. Réponse favorable.

M Laughlin propose la communication d'un état indiquant les dive mmes payées aux sociétés d'agriculture. Adopté.

Première lecture des bills introduits hier par les Hon. MM. Norquay, Walker et M. LaRivière.

L'Hon. M. Norquay donne avis qu'à partir de demain, mercredi, il y aura séance distincte et séparée à sept heures et demie du soir.,

Ajournement.

—

Mercredi, 4 Mai.

La séance s'ouvre à l'heure ordinaire.

M. Sutherland présente des pétitions pour l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Winnipeg et West Lynne, et de la compagnie de chemin de fer de Winnipeg et Sud-Est.

M. le Procureur-Général introduit un bill touchant les municipalités, aussi touchant les naissances, mariages et décès.

M. LaRivière—bill sur l'enrégistrement des débentures; bill sur le changement de nom des compagnies incorporées; bill sur les compagnies de cautionnement.

M. Taillefer—bill pour établir les limites de l'arrondissement scolaire de Morris.

L'Hon. M. Norquay propose, et il est résolu qu'après ce jour la chambre aura de s ces d tin s, l'après midi et le soir.

M. le Procureur-Général propose la seconde lecture du bill de la mise en force des Statuts Refondus. Le Gouvernement avait eu d'abord l'intention d'émaner une proclamation à cet eff is, vu la ssité d'amender divers actes refondus, il a dé opter ne fois ce bill passé et sanctionné, le Procureur-Général se propose d'introduire une ement des Statuts à laquelle tous les députés dev part. afin de réparer ou les omissions ou les additions intempestives qui s'y trouvent.

Deuxième lecture; comité général; rapport adopté.

Le bill des évictions subit sa se re; comi neral, rapport adopté.

Le bill de la Cour du Banc de la Reine en Equité, qui pourvoit à la nomination d'un Maître en Chancellerie, est lu une seconde fois; comité général, rapport adopté.

M. LaRivière se plaint qu'un avis de motion donpé par lui la veille ne se trouve pas sur les ordres du jour. L'Hon. M. Norquay lui répond que les mardis et vendredis étaient les seuls jours réservés aux interpellations et motions des députés, cet avis de motion se trouvera sur les ordres du jour de demain seulement.

Après quelque discussion, l'Orateur prié de donner son opinion, déclare que la règle à ce sujet demande d'être amendée.

Ajournement vers 6 heures.

La Nationalité.

M. Thibault vient de recevoir du grand ami des Canadiens, M. E. Rameau, la belle lettre suivante que nous nous hâtons de faire lire à nos lecteurs.

Monsieur,

Je suis bien en retard avec vous mais la lecture de votre discours du 24 juin dernier me fit trop de plaisir et trop d'impression pour que je ne cherche pas à reparer mon omission et à vous répondre. Je ne me perdrai pas en exordes de rhétorique, l'idée mère, la progression des developpements, et vos démonstrations, tout m'a plu avec ce caractère particulier qui s'attache aux œuvres bien venues. Vos paroles me semblaient l'é ha de mon propre esprit, et je me disais en vous lisant il me semble que j'ai déjà pensé tout cela! Dès l'abord, une de vos idées m'a singulièrement frappé! C'est l'évolution de la religion chrétienne que vous décrivez, se portant incessamment de l'Orient vers l'Occident.

L'idée de cette évolution est d'autant plus ingénieuse et plus saisissante qu'elle se trouve parrallèle à la marche même de l'humanité, dont le centre progressif s'est constamment déplacé de l'Orient vers l'Occident dans la succession des civilisations qui nous ont amenés au point où nous en sommes.

Le paralléhsme de ces deux évolutions, que je n'avais jamais noté, joint à plusieurs autres indices, semble indiquer une prédisposition, d a marche de l'humanité indépendante de l'humanité elle même, ce qui confirme tout-à-fait les théories de Bossuet; nous appellerons donc cela, nous catholiques, une vue providentielle, et nos adversaires ne peuvent se refuser à y voir, au moins, une loi de progression.

Quand à l'ensemble de votre démonstration: "*D'où venons-nous" Qui sommes-nous? Où allons-nous?*" elle m'a d'autant plus vivement empressionné que je suis de ceux qui croient que le peuple canadien a une mission providentielle, dans ces grands mouvements progressifs que nous venons de signaler. Vos conclusions m'ont paru non moins excelle leur re roche ne de n'être pas assez accusées. Après avoir net e t nineux de la progression qui va de l'Orient à l'Occident, pourquoi n'avsir pas hardiment declaré que le Canada vous paraissait appelé à remplir dans cette évolution, un rôle des plus importants. Les caractères de votre développement, l'influence majeure que vous avez exercée sur la progression du catholicisme en Amérique ne fournissent ils pas à ce sujet les plus graves indications.

Voilà votre "*manifest destiny*" à vo s vait bien vosvoisins Cela m à relev r vos dernières observations sur les Canadiens émigrés aux Etats Unis.

J'ai toujours pensé, comme vous, que cette émigration, si déplorable au point de vue de lasagesse humaine, devait avoir un but caché et probablement un rôle à remplir dans cette *manifest divinity* dont nous venons de parler.

Je me suis donc toujours attaché à suivre ce qui se passe dans les communautés canadiennes de la Nouvelle Angleterre, aussi ai-je remarqué avec plaisir le voyage que vous y avez fait et les réunions auxquelles vous avez pris part. On ne saurait trop aider les efforts généreux des hommes qui se sont consacrés à cette œuvre de conservation, et qui tcâhent d'élever ces familles émigrées à la hauteur du rôle qu'elles seront peut-être appelées à remplir.

Là aussi j'ai retrouvé le caractère propre de l'expansion canadienne: là aussi la pierre angulaire c'est la formation de la paroisse et du clergé. Cependant il me semble qu'il y aurait là quelque chose à compléter! A côte de très saints missionnaires, héroiques mêmes et d'une grande intelligence, il y en a qui, paraît il laissent à désirer à plusieurs points de vue.

Ne serait il pas possible dans une œuvre de cette importance de donner à ces missions une solidité d'assiette a une sureté de direction plus féconde, en installant au Canada une œuvre analogue à celle que l'on appelle en France le Séminaire des missions étrangères, c'est-à-dire un séminaire spécial pour les missions canadiennes hors du Canada.

Cela n'occasionnerait aucune deperdition au clergé canadien puisque dès maintenant beaucoup de prêtres vont dans les Diocèses des Etats-Unis: mais alors au lieu de missionnaires pris au hasard, on n'aurait que des sujets d'elite, bien choisis et obéissant à une inspiration et à une direction patriotique et commune.

C'est l'église et le clergé qui doivent être la pierre angulaire de ce mouvement d'expansion; et une institution comme celle dont je vous parle, serait en même temps le nerf et le régulateur de la marche du clergé canadien aux Etats Unis, en lui donnant la pussance qui conquiert et la vertu qui modère.

J'ai déjà écrit à ce sujet à quelques uns de mes amis du Canada et si j'insiste e vous c'est que cette suggestion me semble compélment logique des idées que vous avez développées avec tant de talent.

L'œuvre vaut la peine qu'on s'en préoccupe: car il s'âgit non seulement de conserver la nationalité d'un quart de la race canadienne (3 ou 400.000 peut être avec les enfants nes aux Etats Unis) mais encore d'arriver à grouper à un état de solidité et de cohésion qui en fasse la prolongation du Canada et qui transforme l'emigration en un élément de force au lieu d'être une cause de deperdition.

Je vous recommande ces considérations qui se lient si parfaitement à votre propre pensée, et vous prie de me croire votre tout devoué.

E. RAMEAU.

Paris, le 14 fevrier 1881.

CHS THIBAULT, ECR,
Echevin de Montréal

La Geologie et la Bible.

On lit dans le *Courrier de Bruxelles*

Il est encore des esprit attardés qui voient des contradictions entre la Geologie et la Genèse b e et selon qu'ils sont ou croyants ou rationalistes ils se croient en de rejeter ou l'enseig ement de la science ou celui de la foi.

Les uns et les autres ont également tort. Si la Bible se présente à nous avec toute l'autorité d'une parole inspirée la Geologie, de son côte, est aujourd'hui assez solidement assisé pour qu'on ne puisse en dédaigner les données essentielles. Il est de ces conclusions qui s'imposent, et de ce nombre il faut placer la longue durée, non de l'homme, mais du Globe.

C'est du reste, ce me semble, une étrange aberration d'esprit que de s'obstiner à voir une contradiction quelconque à cet egard entre le premier chapitre de la Genèse et des assertions de la science. Ce qui frappe au contraire, à première vue dans les deux systèmes géogéniques c'est leur harmonie. Un pareil accord suppose chez l'écrivain sacré une inspiration divine. Par luimême, Moise ne pouvait savoir que la lumière a existé avant le soleil, la plante avant l'animal, les poissons avant les animaux terrestres, et ceux-ci avant l'homme.

Il y a un siècle à peine, pas un savant n'eût encore osé l'affirmer. Qui l'avait appris à Moïse si ce n'est Dieu? On comprend après cela la parole d'Ampère: "Ou Moise avait

dans les sciences une instruction aussi complète que celle de notre siècle, ou il était inspiré."

Un charmant petit livre intitulé; *Comment s'est formé l'Univers*, par Jean d'Estienne, n'est pour ainsi dire qu'un écho de cette parole, en même temps qu'un savant et lucide commentaire du premier chapitre de la Genèse.

Ecrit par un homme du monde, il s'adresse aussi spécialement aux hommes du monde, à ceux qu'épou vantent les dehors austères de la science, l'érudition affectée, les dissertations savantes les méthodes par trop didactiques.

Ce n'est pas que la science fasse défaut dans ces pages L'auteur est un des rédacteurs ordinaires et des plus goûtés de la "Revue des questions scientifiques." Aucune des publications contemporaines sur les sujets mixtes de science, et de religion ne lui est étrangère, et l'on sent, à la lecture de son livre, combien vastes sont ses connaissances; mais il se garde d'en faire étalage. En cela consiste ce precieux talent de vulgarisation que M. Jean d'Estienne possède à un haut degré.

Il décrit tour à tour l'œuvre des six jours, et résout, à mesure qu'elles se présentent, les objections soulevées à propos d'un prétendu défaut de concordance entre les données de la Bible et celle de la science

Son travail est comme la synthèse combinée du récit génésiaque et de la doctrine géologique. Il a dû résumer l'histoire du globe d'après l'étude des couches superficielles exposer sommairement la théorie de Laplace relative à sa formation première décrire rapidement les diverses espèces animales successivement apparues.

Tout cela est exposé succinctement en un style élégant et facile, qui séduira le lecteur le plus étranger jusqu'ici à cet ordre de connaissance

Le livre se termine par une sorte de rêverie scientifique, à l'imitation de celles de Flammarion; mais dans un tout autre esprit. La question de la pluralité des mondes, ou, si l'on veut, de "l'hab tabilité" des planètes en est le thème principal.

Il me reste à souhaiter bon succès à ce livre qui me semble appelé à faire tomber plus d'un préjugé. Je ne doute pas, du reste, que la modicité de son prix ne lui ouvre un grand nombre de bibliothèques qui d'ordinaire restent fermées aux ouvrages de même nature; aussi savants sans doute, mais d'un format plus vaste, et souvent d'une lecture moins facile.—L'Abbé Hamard.

COMMENT VIVRE LONGUEMENT

Deux conditions sont requises pour vivre longtemps: travailler et mener une vie régulière. Avec cela si vous ne devneez pas centenaire, du moins aurez vous la concience de n'avoir rien fait pour empêcher de le devenir. C'est beaucoup, s'il est vrai que, comme on l'a dit depuis longtemps, l'homme ne meurt pas, il se tue.

La statistique vient à l'appui de l'efficacité de ma recette C'est un fait d'expérience en effet que les savants, les ecclésiastiques et les agriculteurs sont ceux, parmi les hommes qui atteignent la longévité la plus remarquable. Mr Victor Fournel en retraçant dans le Cor respondant, quelques souvenirs de la vie de Michel Charles a donné des chiffres curieux sur l'âge auquel sont parvenus les savants les plus célèbres.

Ainsi Biot, l'illustre mathématicien, est mort à 88 ans; Monge et Lussac, à 72 ans; Laplace à 78; Legendre, à 81; Cassini, à 87; Réaumur, à 75; les trois Jussieu, à 71, 72 et 75 ans; Vaucauson, à 74; Buffon à 81; Lalande à 75. Ceux des savants les plus éminents de ce temps ci, M. Dumas, le secrétaire perpétuel de l'accadémie des sciences, et tChevreul, le directeur du Muséum, ont, l'un 80 ans, et l'autre près de 95.

Nouvelles Locales

—M. Bernier, de St Agathe était à Winnipeg ces jours-derniers.

—Temps superbe; l'eau se tient étal; les semences sont commencées.

—Dorénavant le bureau de Poste de St. Boniface sera fermé le Dimanmanche.

—Le mois de Marie a lieu tous les soirs à 7 heures à la Cathédrale; les exercices conduits par Messire Dugast attirent la foule des pieux fidèls.

—Les RR. MM. Fillion et St. Pierre sont à l'Archevêché. Messire Samoisette, curé de Ste. Agathe, est attendu ce soir avec quelques familles d'immigrés du Bas-Canada.

—Le pilier du centre du pont d'Emerson aurait été rudement éprouvé par la glace et aurait baissé dit on. de plusieurs pouces.

—Le comité du feu de St. Boniface, sous l'active surintendance de M. Gauvreau, est en train de s'organiser en ce moment. La surveillance va être stricte, et le comité aura sous peu une voiture munie d'échelles, crochets, haches, cordes, seaux de cuir, etc. Bravo!

—Il n'y a pas moins de 27 grandes annonces de vente de terres et lots de villes (?) dans le *Free Press* de ce matin. Un seul encanteur met en vente 20 000 acres de terre situées dans la Province ce sont là des signes de spéculation qui à notre avis, sont loin d'indiquer une situation saine et prospère.

—Le train du Portage de la Prairie (Ouest) part tous les matins à 8 heures de Winnipeg: celui du Portage du Rat (Est) tous les mercredis et samedis à 3 heures de l'après midi: celui de St. Vincent tous les matinsà 8 heures et dix minutes temps de St. Boniface.

Il y a char dortoir sur tous les trains de St. Vincent

VARIETES.

Toto et son père se promènent sur le boulevard

—Tu sais, Toto, nous allons aller voir l'ami Albert, te souviens-tu de lui?

—Oui papa, c'est un grand chauve qui n'a pas de cheveux, veux tu que je te le *dépeinde?*

—On ne dit pas dépeinde, on dit dépeigne!

—Mais papa, puisqu'il n'a pas de cheveux.

∴

Les propriétés du citron en font un fruit des plus recommandables. La pulpe de citron, appliquée sur un cor ou sur un durillon, fera disparaître celui ci en un jour ou deux; on renouvelleaa cette pulpe matin et soir.

Au début d'un rhume, l'usage de la limonade de citron, avec addition de sucre, guérira vite de la toux.

Au printemps, si l'on mange chaque jour une tranche de citron, avant le déjeuner on préviendra cette sensation de lassitude qu'on éprouve à l'approche de la chaude saison.

∴

Il existe en France une société contre l'abus du tabac, qui passe sa vie à gêner la liberté publique. En logique, s'il faut en croire le *Journal de Charleroi*, on est en train de trouver mieux;

On assure que le gouvernement continue d'étudier les moyens de procurer des ressources au Trésor au moyen d'un emprunt sur le tabac.

"L'idée émise un jour par l'*Office de publicité* et qui consiste à créer un *permis de fumer*, comme pendant au permis de chasse, est l'objet d'un examen sérieux."

On pourrait croire à une plaisanterie; mais le *Journal d'Auvers* assure que rien n'est plus serieux.

∴

Autrefois et aujourd'hui—Nous lisons quelque part:

Les cultivateurs en 1780.—L'homme était à la charrue, la femme à l'étable; le garçon à la grange; la fille filait, et tous les comptes étaient payés.

Les cultivateurs en 1880—Le mari est au marché; la femme est fatiguée; la fille est endimanchée; le fils frotte le harnais argenté et fait reluire le *quatre roues*; les hypothèques vont leur train, jusqu'à ce que la propriété soit mangée.

A nos lecteurs de dire jusqu'à quel point cette boutade peut s'appliquer à quelques unes de leurs connaissances.

AVIS PUBLIC.

SAINT NORBERT, ARRONDISSEMENT SCOLAIRE No. 3.

TAXE D'ÉCOLE SUR LE LOT NO. 54.

	Taxe.	Frais.
Non-résident, Lot No. 54,		
1879	$2 85	$5 00
1880	1 50	
Total		$9 35

Le lot ci-dessus mentionné sera vendu le 6 juin prochain à 9 heures a m. à la maison d'école de l'arrondissement scolaire No. 3 de St. Norbert, si le montant couvrant les taxes et les frais n'est pas soldé d'ici à cette date.

G. Ph. CLOUTIER,
S. T. A. S., S. N

St. Norbert, 2 Mai 1881. 3f

AVIS PUBLIC.

TERRES A VENDRE POUR CONTRIBUTIONS SCOLAIRES NON PAYÉES.

Arrondissement scolaire Catholique Romain de Lorette Centre, formant ci-devant par ie de l'Arrondissement Scolaire Catholique Romain de Lorette Est.

Les terres ci-après décrites, étant situées dans la Paroisse de Lorette, dans le Comté de Provencher et la Province de Manitoba seront vendues à l'enchère lundi le 6 juin prochain, à la maison d'école de l'arrondissement à midi, à moins que les contributions scolaires et les frais encourues suivant la loi, n'ait été soldées avant la vente. Le tout conformément à la clause CVIII de l'Acte des Ecoles.

	Taxe.	Frais.
Non-résident lot 56, Lorette.	$9 61	$5 50
" " 10, "	9 84	5 5

J. W. PRINCE,
Sec.-Tresorier.

Lorette, 2 Mai 1881. 3f

AVIS.

Avis public est par le présent donné que les Rentes de Lots dans St. Boniface sont dues depuis le Premier Mai courant et payables sans délais aux Bureaux de MM. Royal et Prud'homme, avocats, à Winnipeg.

St. Boniface, 5 Mai 1881. 1m

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées endossées —SOUMISSIONS— seront reçues par le soussigné jusqu'à

Midi, Lundi le Neuvieme Jour de Mai Courant,

pour l'élargissement du Canal de décharge de la Riviere Eturgeon, à Meadow Lea et Woodlands.

La soumission devra indiquer le prix de l'ouvrage par verge cube, et être accompagné d'un chèque accepté de cent piastres comme preuve de bonne foi si la soumission devait être acceptée.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics

Winnipeg, 5 Mai 1881.

La Boule Rouge.

Marchandises Nouvelles

Les personnes désireuses de se procurer des HARDES FAITES, CHEMISES, COLS ET FAULX COLS, LINGE DE CORPS, CHAPEAUX, Etc., ne devront pas manquer d'aller au magasin de la Boule Rouge. Les marchandises sont nouvelles, des mieux choisies et à très-bas prix. Les mères de famille devront venir examiner nos habillements d'enfants. Le tout confectionné dans les derniers goûts et des mieux choisis.

SOUVENEZ-VOUS DE LA "BOULE ROUGE,"

249 Grande Rue, Winnipeg.

21m-81

A LOUER.

POSSESSION 1er MAI PROCHAIN.

Une maison et dépendances sur la Rue St. Joseph, convenables pour maison privée ou maison de pension ou hôtel.—S'adresser à

M. A. GIRARD.

Departement de l'Agriculture.

Le Soussigné recevra jusqu'au DEUXIÈME JOUR DE MAI 1881, des soumissions cachetées pour l'achat au comptant de Grains du Gouvernement emmagasinés au Fort Osborne, à savoir:

50 MINOTS D'ORGE,
700 " D'AVOINE,
2300 " DE BLÉ,
Plus ou moins.

Wm. HESPELER,
Agent du Dépt. d'Agriculture

Winnipeg, 20 Avril 1881 2f

Legislature Provinciale.

AVIS.

Substance des règles et règlements relatifs aux avis qui doivent être donnes au sujet des Bills Privés.

Les personnes qui ont l'intention de s'adresser à la Législature de Manitoba pour demander la passation de Bills Privés impliquant un privilege ou profit exclusif, soit privé ou collectif, ou l'amendement d'un Acte antérieur de même nature, sont notifiées qu'en vertu des règlements de l'Assemblee Législative publiés au complet dans la *Gazette de Manitoba*, elles sont tenues de donner un avis de quatre semaines dans la dite *Gazette de Manitoba* et dans deux autres papiers-nouvelles publiés en langue anglaise, et dans un publié en langue française, et de transmettre au greffier de la chambre copies des papiers-nouvelles contenant les première et dernière insertions de tel avis.

Toute personne demandant la passation d'un Bill Privé est tenue de deposer entre les mains du greffier de la Chambre, dans le cours de la semaine qui suivra la publication de tel avis dans la *Gazette de Manitoba*, copie du dit Bill, avec une somme suffisante pour en payer l'impression en la traduction, à part les frais d'impressions de l'Acte dans les Status.

Nulle demande de Bills Privés ne sera reçue par la Chambre après les premiers cinq jours de la session.

THOMAS SPENCE,
Greffier de l'Assemblee Législative

19 Novembre, 1880.

BILL PRIVE.

AVIS.

Nulle demande de Bill Privé (Règle 48) ne sera reçue par la Chambre après

jeudi le 5e jour de Mai prochain.

Ni aucun Bill Privé ne devra être présent à la Chambre après

lundi le 9e jour de Mai prochain.

THOS. SPENCE,
Greffier de l'Assemlée Légative isl

Winnipeg, 19 novembre 1880. 25

AVIS PUBLIC.

Le public est par le présent prévenu de ne pas acheter de bois de corde qui sera coupé sur le contrat 14 du chemin de fer Pacifique avant de s'assurer si le permis a été accordé pour la coupe du dit bois.

Une grande quantité de bois a été saisi, et tout autre bois illegalement coupé sera aussi confisqué partout où il sera trouvé.

JAS. ANDERSON,
Agent des T. B. C.

17m-8f-81

TERRES HAUTES ET CHOISIES A VENDRE.

2Quart de section 10, N. O. townp 7, rang 6 Est. Moitié de la section 33 Ouest townp. , rang 2 Est.

AUSSI

Quart de section N. O. 188, la moitié sud de la section Ouest, quart de section 19, town. 12, rang 3 Est. Quart de section sud Est 17, 83½ N.O. 2, rang 20, town. 9, rang 2 Ouest et plusieurs lots de 240 âcres dans les townships 8, 9, 10, 11 et 12, rangs 2, 3, et 4 Ouest.

Conditions faciles quant au paiement et à l'intérêt S'adresser à

ALEX. McARTHUR,

Bâtisse de la Banque des Marchands
Winnipeg. Mars 31 1881. 3f.

AVIS.

Avis est par le present donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba à la prochaine session qui s'ouvrira en mai prochain pour un acte pour amender l'acte incorporant la "North West Fire Insurance Company" en changeant le nom d'icelle en celui de "British Canadian Fire & Marine Insurance Company" en donnant à la dite compagnie le pouvoir d'avoir un département d'assurance de Marine Intérieure et pour autres fins.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour les Requerants.

Winnipeg, 6 Avril 1881. 4-f.

Avis.

Avis est donné qu'une application sera faite à la Législature de Manitoba après l'ajournement de la presente session qui doit s'assembler en mai prochain pour obtenir un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Winnipeg Sud (Winnipeg Southern Railway Company) avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer commençant à la Cite de Winnipeg et se dirigeant de là au sud jusqu'au Village de West Lynne, avec pouvoir de bâtir et construire un embranchement d'icelui, partant de la ligne principale à ou près de la Ville de Morris et se dirigeant au Sud Ouest vers la Réserve Mennonite dans la partie sud de cette Province.

ARCHIBALD & HOWELL,
Solliciteurs pour les Requérants

Daté le 31 Mars, 1881 5 f.

Demandes de Licences.

Transfert—Archibald McLaren et John J. Dickson, Winnipeg.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 21 Avril 1881. 2f

A VENDRE.

Une magnifique terre, bâtie 192 acres, 40 arpents en culture situé dans la paroisse de St. Charles, à un mille de l'Eglise, en haut, cette terre se trouve située près du dépot du chemin de fer "South-Western" le tout a des conditions libérales.

S'adresser à M. Léon Provost, St. Charles ou à ce bureau.

[D]epuis ce jour jusqu'a la fin de 1881

Une Piastre !!

Le *Mail* (Toronto) est au premier rang [de]s journaux et dépasse ses rivaux. Le [mi]eux écrit, le mieux informé et le plus [inf]luent des journaux canadiens, il fait [ho]nneur à l'esprit d'entreprise de nos com[pa]triotes. (*Brampton Conservator.*)

Le "Mail" Hebdomadaire.

Le meilleur marché et le premier en [A]mérique. Il nous reste des *Annuaires* [do]nt la valeur est plus grande qu'aucun [an]nuel agricole de trois piastres d'abon[ne]ment. Nous enverrons un *Annuaire* à [to]ut abonné, tant qu'il nous en restera.

Nous ferons plus !

Nous enverrons *gratis* à chaque abonné [a]u *Mail* hebdomadaire de 1881 un *Annuaire* [d]e 1881 en voie de préparation.

Ainsi les abonnés nouveaux recevront

Le *Mail* hebdomadaire pour 15 mois,

L'annuaire agricole de 1880,

L'annuaire agricole de 1881,

Le tout pour UNE PIASTRE !

S'adresser
THE "MAIL,"
Toronto.

jno—25

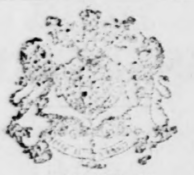

AVIS.

BILLS PRIVÉS.

Les Pétitionnaires pour Bills Privés à la prochaine session de la Législature de Manitoba sont requis (tel que voulu par les règlements de la chambre) de déposer la somme de cent piastres avec une copie du bill entre les mains de George Rev Ecr., Député Secrétaire Provincial, qui est autorisé à recevoir et donner des reçus pour iceux.

THOS. SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Winnipeg, 8 Avril 1881. 4f

Chemin de fer du Pacifique
CANADIEN.

TRAVERSES (TIES) DEMANDEES.

Le soussigné est autorisé de faire l'achat de Traverses (*Ties*) en épinette rouge ou épinette blanche, "saines, exemptes de "toutes entailles ou coches, taillées ou "sciées carrées aux deux bouts, de 8 pieds "de long, aplanies sur les côtés opposés à "une épaisseur uniforme de 6 pouces, la "surface aplanie n'ayant pas moins de 6 "pouces sur chaque côté aux deux petits "bouts."

Les prix suivants seront payés pour telles Traverses delivrées et empilées le long de la berme du C. P. P. C., à l'ouest de Cross Lake, le ou avant le 1er mai 1881 :

Traverses d'épinette rouge, 23c chaque.
do do blanche, 18c "

Les traverses en épinette blanche seront acceptées en une quantité n'excédant pas un quart du nombre total délivré par chaque partie contractante.

Pour ces traverses, des paiements en ARCENT COMPTANT seront faits après inspecton et acceptation.

WM. Y. ROCHESTER,
Inspecteur des Bois et Traverses.

Winnipeg, 1er fév. 1881.

ABONNEZ-TOUS
AU
JOURNAL "LE METIS"
LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.
l'Abonnement est de $2 50 par Annee,
PAYABLE D'AVANCE
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

CHAUX, PIERRE, SABLE.

Stony Mountain Lime & Stone Co.

A commencé ses opérations et est prête à livré de la pierre à bâtir à Winnipeg, Portage la Prairie et Emerson ou à n'importe quel point sur la ligne du chemin de fer Pacifique canadien à très bas prix.

Des échantillons de pierre peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Winnipeg.

Est aussi en état de fournir de la chaux en grande ou petite quantité après le 15 mars, ayant sous construction deux larges fours patentés, qui donneront 2 000 minots chaque par semaine. Un hangar pour la chaux sera construit à la carrière et à Winnipeg, où les ordres à partir d'un minot de chaux et sable seront remplis sous le plus court délai.

Pour plus amples informations, prix, etc. adressez à

JAS. G. MACDONALD,
Winnipeg.

WM. W. MACALISTER,
Stony Mountain.

m-3-13-3m

GASPARD LONGPRE,
ST. BONIFACE.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES,

FERBLANTERIES ET

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

Le magasin de M. Longpré se trouve situé à l'ancienne place de M. Roy où le public est spécialement invité à aller lui faire une visite afin de se convaincre par lui même du bas prix auxquels il vend ses ferronneries, ferblanteries, instruments d'agriculture etc., etc.

On se charge aussi à ce magasin de toutes sortes de réparations. Ouvrage sur commande des mieux finies.

SPECIALITÉ.

Instruments d'agriculture.

G. LONGPRÉ.

3m-10m-81

F. PARENT,
Peintre, Decorateur, Etc.,

Magasin et Boutique à

SAINT BONIFACE, PRES L'HOTEL NATIONAL.

M. Parent, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour l'invite à venir lui faire visite. Comme par le passé les commandes reçues de la campagne seront exécutées sous le plus court délai et à des prix très réduits.

Spécialité pour les Voitures

F. PARENT.

m10-6m-81

ZOTIQUE LAVOIE,
Forgeron et Mécanicien,

SAINT BONIFACE.

Exécute à sa boutique toutes espèces d'ouvrages tels que :

FERRER LES CHEVAUX.

FERRER LES VOITURES,

ETC, ETC. ETC.

Le tout se fait avec des matériaux de première classe, et la main d'œuvre est sans réplique.

Toutes commandes envoyée recevront la plus promte attention.

Sa boutique est sur l'avenue Taché vis-à-vis l'étal de boucher de MM. Bonick & McCormick.

Z. LAVOIE.

m10-6m-81

F. LETOURNEAU
FERBLANTIER, &c., &c.

(*Près de la Traverse St. Boniface.*)

M. LÉTOURNEAU remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et en même temps les informent qu'il continuera à exécuter sous le plus court délai toutes les commandes laissées à son magasin

Pour vous convaincre du bon marché venez lui faire visite, et certain qu'il est de donner entière satisfaction.

Poële, Tuyaux, Thière, Fanaux, Lampes, Gréments de cuisine, Instruments aratoires, &c., &c., &c., toujours en magasin.

F. LÉTOURNEAU.

3m-6m-81

M. HUGHES
ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE MEUBLES,
228 GRANDE RUE, WINNIPEG.

MEUBLES.

Constamment en mains des meubles pour maison privée et bureaux. Le tout dans les meilleurs goûts et à très bon marché.

ENTREPRENEUR

de cercueils et d'écrins en noyer noir et en bois de rose, etc. etc., etc.

AUSSI

Tout ordre ou commande laissés à son établissement recevront la plus grande attention.

Moulures pour Cadres.

Des moulures de toute espèce pour encadrer des gravures ou images de toute grandeur.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs.

M. HUGHES.
No. 228 Grande Rue.

Winnipeg, 3 Mars 1881.

m-3-1a

COMPAGNIE
DE LA
BAIE D'HUDSON.

TERRAIN A CULTURE

A VENDRE DANS

Manitoba et le Nord - Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède 7 000.000 d'acres de terre dans la grande et fertile zône et offre maintenant en vente

500,000 ACRES

arpentées par le Gouvernement de la Puissance.

LOTS DE VILLE A VENDRE,

Dans Winnipeg, West Lynne, Portage la Prairie et Goschen (Territoire du Nord Ouest.)

Les lots ci-dessus seront vendus à des prix raisonnables et à des conditions de paiement très faciles.

Toutes les informations ayant rapport à ces terrains seront données au Bureau de la Compagnie à Winnipeg et à Montréal.

C. J. BRYDGES,
Commissaire des Terres.

m9-1a-81

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE
Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle façon automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ;—conditions liberales, circulaires, etc.,—s'adresser :

775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE
DE
PROPRIETES FONCIERES,
D'ASSURANCES,
de Prêt et d'Emprunt.

A.A. C. LaRiviere — Alex. Kittson
ST. BONIFACE, MANITOBA.

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au nombre des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins,

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec persévérance, il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé : avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remedes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879